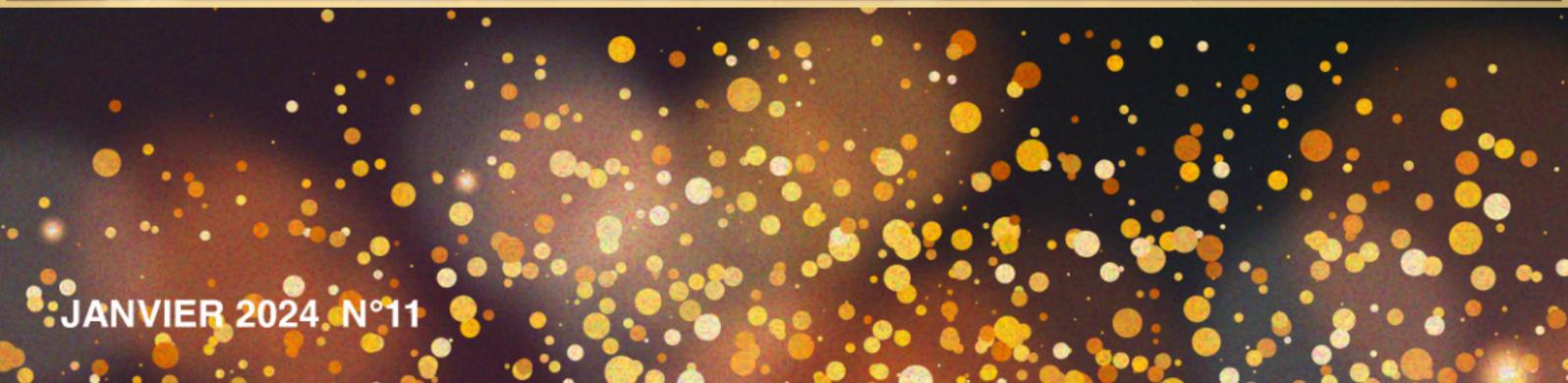


LA GAZETTE





**Chères Neuilloises,
Chers Neuillois,**
Au nom des conseillers municipaux, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour l'année 2024.

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel qui œuvre au fonctionnement de la Commune mais aussi tous les bénévoles des associations qui participent activement à la vie du village. Une nouvelle année, ce doit être avant tout une bouffée d'espoir.

A tous, petits et grands, je souhaite que l'année 2024 vous apporte santé, bonheur et joies partagées avec ceux qui vous sont proches.

Prenez soin de vous, prenons soin les uns des autres, et soyons optimistes.

Une belle et heureuse année 2024.

Jean Pierre PUCHOIS, MAIRE
Vice-président de la Communauté Urbaine d'Arras

SOMMAIRE

ACTUALITES

P3-4 : 5 sites funéraires et mémoriels de Neuville classés au patrimoine mondial de l'UNESCO

VIE COMMUNALE

P5-7 : Cadre de Vie

P8 : Octobre Rose

P9 : Participation citoyenne

P10 : Environnement

P11 : Les Centres de loisirs de 2024/ camp ado/ inscription école

P12 : Social

P13-14 : MARPA

FOCUS

P 15 : Bernard Brico : Un homme discret et bienveillant qui transmettait un message de paix

P16 : Une sophrologue à Neuville : Anne Sophie Marcq se lance le pari de la reconversion

VIE ASSOCIATIVE

P17-26 : Vie associative

NECRO/NAISSANCES/INFOS

P27 : Infos utiles/Nécrologie/Naissances

INFOS DIVERSES

P28 : Agenda

5 SITES FUNÉRAIRES ET MÉMORIELS DE NEUVILLE CLASSÉS AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO : LA RECONNAISSANCE D'UN TRAVAIL COLLECTIF DE LONGUE HALEINE

Le 20 septembre dernier, 139 sites funéraires et mémoriels de la Première Guerre mondiale, situés en Belgique et en France, ont été inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO, une reconnaissance de leur valeur universelle exceptionnelle. Les sites inscrits comprennent des mémoriaux, des monuments et, surtout, des cimetières militaires des nations ayant participé à la Première Guerre mondiale.

En effet, parmi ces 139 sites classés, 7 se trouvent dans le grand Arras : le Faubourg d'Amiens British Cemetery à Arras et le Lichfield Crater à Thélus. Les 5 autres sont situés dans notre commune :

- Le Canadian Cemetery n°2 / le Givenchy Road Canadian Cemetery
- La Nécropole de la Targette
- Le Cimetière Militaire de la Targette
- Le Cimetière Allemand de la Maison Blanche
- Le Cimetière Tchécoslovaque

Ce classement est une grande fierté et surtout une belle reconnaissance pour le travail accompli en matière de devoir de mémoire. Comme le rappelle souvent Jean-Pierre Puchois, la mémoire est l'ADN de notre village : plus de 70 000 soldats de toutes nationalités confondues y sont enterrés.

Ce classement récompense également le travail de longue haleine mené à l'échelle communale par Arnaud Durier et Jean-Pierre Puchois dès 2010, où ils avaient à cœur d'associer la dimension paysagère à ces sites mémoriels de la Grande Guerre. La candidature, déposée en 2017, a été portée par l'association « Paysages et Sites de la Grande Guerre » et représentée pour notre territoire par le département, dans un projet collectivement mené par la France et la Belgique.

La question qui se pose est : pourquoi distinguer les cimetières de la Première Guerre mondiale et pas ceux des autres guerres ? Pour la première fois dans l'histoire, de manière généralisée et partagée, les belligérants ont pris soin de la mémoire individuelle de tous les soldats. Le nombre de morts, d'une échelle telle, nécessitait, pour être socialement acceptable, de considérer ces morts dans leur individualité. La reconnaissance de ces sites repose donc sur la valeur universelle exceptionnelle que constitue le culte des morts du premier conflit mondial, avec la généralisation de l'individualisation des sépultures de guerre et des rites rendant hommage aux défunts, quel que soit leur grade, statut social, origine géographique ou croyance.





Outre le fait de conforter notre réputation de lieu d'histoire et de tourisme de mémoire « Collines et Plaines d'Artois », ce classement au patrimoine mondial de l'UNESCO aujourd'hui est avant tout la récompense de l'investissement perpétuel des Neuillois : les habitants, les membres du comité du centenaire, les élus, les animations neuilloises, le programme Village patrimoine, et les visites guidées réalisées par Marie Christine Allart, ainsi que les enseignants des écoles, tous contribuent à faire de notre village un lieu de paix et de fraternisation.



De fraternisation justement... Organisé conjointement par la commune, la Communauté Urbaine d'Arras et les animations neuilloises, le 8ème anniversaire du monument des fraternisations a eu lieu le 10 décembre dernier. Ce site mémoriel, joutant le cimetière de la Targette et imaginé par le caporal Louis Barthas, vient immortaliser à jamais ces moments de fraternisation et de paix durant cette terrible guerre. Pour l'occasion, les enfants des écoles ont lu, en différentes langues, les écrits de Louis Barthas : un beau message de paix et d'espoir. Rappelons que ce monument des fraternisations est le dernier monument contemporain érigé pour commémorer les fraternisations durant la Grande Guerre et porter ainsi un message de paix.



Ce classement aujourd'hui, c'est continuer à s'engager pour la préservation de ces sites à jamais. Cela ne saurait trop nous rappeler l'importance du travail et du devoir de mémoire que nous devons, tous et toutes, à nos ancêtres et à toutes celles et tous ceux qui ont combattu... pour que de tels événements ne se reproduisent plus.

DEGATS ESPACE ERNEST PETIT

Au printemps 2023, un effondrement à l'arrière de l'espace a été constaté entraînant l'obligation de transfert du compteur de gaz et une installation provisoire du compteur électrique.

Afin de connaître l'origine de l'effondrement, une entreprise de sondage a été mandatée.

Il a été constaté la perforation du réseau électrique (électricité revenue à la normale grâce à l'intervention rapide d'Enedis) ainsi que la perforation d'un tuyau d'assainissement ayant entraîné l'inondation d'une partie du sous-sol de l'espace Ernest Petit.

L'instruction de ce dossier est en cours et aucune responsabilité n'est encore arrêtée.

L'adjointe en charge des écoles a dû s'adapter à cette situation d'urgence et trouver une solution pour que tous les enfants puissent déjeuner, malgré la coupure d'électricité et accompagner le personnel communal pour le bon fonctionnement du service de restauration. Les enfants ont été accueillis dans le restaurant scolaire sans qu'aucun risque n'ait été pris.

Les agents techniques et d'entretien et quelques élus se sont affairés pendant plusieurs jours, pour aspirer régulièrement l'eau qui s'écoulait, afin d'éviter que les dégâts ne soient trop importants.

La fermeture de l'espace a été actée à deux reprises pour minimiser l'utilisation de l'assainissement par les associations. Les élus ont dû prendre des décisions rapides au fil des jours en fonction des constats quotidiens et donner des priorités d'utilisation.

A ce jour, l'assainissement a été réparé par l'entreprise ayant obtenu le marché lors de la construction du bâtiment. Une déclaration d'assurance a été déposée. Rien ne sera laissé au hasard. Tout l'espace est à nouveau ouvert à tous.

Les élus remercient grandement les agents techniques et d'entretien pour leur implication quotidienne.

ESPRIT DE NOEL A NEUVILLE : ILLUMINATION DU GRAND SAPIN le 1er Décembre

Début Novembre, de la Commission cadre de vie a sollicité les Directrices des écoles Marie Curie et Jeanne d'Arc pour inviter tous les enfants à l'illumination du Grand Sapin sur la Place Dorgeles. Des flyers ont été distribués dans les classes et une communication a été faite aux parents via le logiciel de restauration scolaire. Merci aux Directrices de nos écoles pour leur soutien.

La Commission s'est chargée de décorer l'espace Ernest Petit, la Mairie, les Ecoles, l'église, avec l'aide du service technique qui a aussi préparé l'installation du Grand Sapin sur la Place.

Le 1er Décembre, c'est dans un froid sec que les enfants ont allumé le Grand Sapin sur la Place Dorgelès, et entonné des chants de Noël. Chaque enfant a pu accrocher sur le Grand Sapin le petit sujet qu'il avait confectionné. Les agents du service périscolaire de l'École Marie Curie se sont investis dans la création des sujets avec les enfants, tout comme les parents.

Bravo aux enfants, petits et grands !



CHAUDIÈRE ECOLE MARIE CURIE

La chaudière couplant la Mairie et deux classes de l'École Marie Curie est tombée en panne le lundi 27 novembre. Au fil des semaines, trois chauffagistes sont intervenus et plusieurs devis ont été étudiés. C'est au final, l'entreprise Santerne qui a trouvé la panne et les pièces ont été changées le vendredi 22 décembre.

Pendant ces 4 semaines, les classes ont été délocalisées à l'Espace Ernest Petit afin que les enfants n'aient pas froid. Les enseignantes ont retrouvé leur marque dans les classes dès le 8 janvier. Enfin, du fait de l'âge avancé de la chaudière (36 ans), une étude est en cours pour prévoir son remplacement au cours de l'année 2024.

TRAVAUX DANS L'ÉCOLE MARIE CURIE

Pour terminer 2023, après la rénovation des peintures de deux classes cette année, c'est au hall d'entrée de l'école Marie Curie, côté Rue du Canada, de se refaire une peau neuve. Un plafond remis à neuf, de nouvelles teintes sur les murs et par souci d'économie d'énergie, le passage en led des dalles lumineuses.

Par ailleurs, l'installation d'un spot extérieur à l'entrée de l'école permet aujourd'hui que les enfants et parents n'attendent plus dans la pénombre.

CHANGEMENT BAIE VITRÉE

Appartement situé Rue du Carlin. Comme prévu dans le budget 2023, la baie vitrée de l'appartement appartenant à la mairie, situé Rue du Carlin a été remplacée : une meilleure isolation et une fermeture plus sécurisée pour un logement occupé par son locataire depuis 2020.

DES TRAVAUX DE GRT GAZ

Des travaux de GRT GAZ sont prévus "Rue de Vimy" avant le pont qui part en direction de la forêt domaniale de Vimy. Ce qui va engendrer la fermeture de l'accès au pont dans les 2 sens à partir de la semaine 8 et ce jusqu'à la semaine 17. Le but de l'opération est d'effectuer une fouille d'environ 7m de long afin de dégager la canalisation à un point d'inspection bien précis. Ce contrôle est obligatoire pour vérifier la qualité de nos réseaux. Le balisage, la sécurité et la déviation seront prévus et affichés en mairie. Nous attirons l'attention des promeneurs, cyclistes, agriculteurs, automobilistes...

Les chemins d'accès aux champs sur le côté de la zone de travaux ne seront pas fermés aux agriculteurs.

CIMETIERE :

DEPUIS 2020, DEUX PROCÉDURES DE REPRISE DE CONCESSIONS ONT ÉTÉ ACTÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL.

L'adjointe aux travaux a régulièrement informé la population sur les délais de procédure, par voie d'affichage en Mairie et au Cimetière ; elle a détaillé tous les éléments liés aux reprises dans les différentes gazettes communales.

Quelques familles se sont manifestées indiquant qu'elles continueraient à entretenir les tombes familiales : elles ont d'ailleurs entamé des travaux de rénovation et d'entretien. Les concessions concernées ne seront donc pas reprises. Le but de ces procédures de reprise est aussi de maintenir un entretien du cimetière communal.

ATTENTION : Si vous souhaitez conserver une concession familiale inscrite dans une reprise, il ne vous reste que quelques semaines pour vous manifester en Mairie.

En effet, la fin de la première procédure est prévue en février 2024, la seconde en Mai 2024.

Selon le vote du budget communal, la démolition des concessions et le transfert de nos défunts dans l'ossuaire seront effectués au cours de l'année.

Une demande d'aide financière a été faite auprès de la CUA : 12 000 euros sont octroyés, sous réserve que les travaux soient bien entendu effectués.

Les travaux se dérouleront par zone dans le cimetière et seront surtout cachés des regards.

Il est rappelé à l'ensemble de la population de ne pas s'approcher des zones de travaux et de respecter le travail de l'entreprise spécialisée dans le domaine.

La Toussaint a encore été une période chargée pour le personnel technique qui s'est affairé à nettoyer l'ensemble du cimetière communal, en s'adaptant à une météo particulièrement pluvieuse cette année. Pour rappel : un règlement intérieur a été voté en conseil municipal en 2020. L'entretien des concessions et des bordures autour des tombes restent à la charge des familles.



OCTOBRE ROSE

Cette année encore, la commune s'est parée de rose tout au long du mois d'octobre en soutien à la lutte contre le cancer du sein.

Le vendredi 6 octobre, vous avez une nouvelle fois été nombreux pour notre 3ème marche en rose.

Grâce à votre générosité, nous avons pu réaliser un don de 698,55 euros à l'association NENUPHAR d'Arras. La maison Nénuphar accompagne les patients atteints de cancer, dès l'annonce de la maladie, tout au long des soins et dans l'après cancer.

Le cancer est un fléau qui peut tous nous concerner ! FAITES VOUS DÉPISTER !
Le dépistage précoce sauve des vies !

Encore un grand merci à nos partenaires qui sont de plus en plus nombreux :
Armurerie Artois chasse, Bleu Campanule, Boulangerie la Neuvilleoise, Huilerie de l'Artois, Intermarché Noyelles sous Lens, Le Rucher Neuvilleois, Lilie & co , Malle aux idées, Mam'zelle Relook, One events, Pano Lens, Pharmacie Lechon, Piscines Desjoyaux, Prévoir, R Bosse, Relais saint Vaast, Salon créatif, Santé vous zen, Tandem Esthétique.

Si vous souhaitez participer à l'organisation de ce projet (décoration, lots, animations...), vous pouvez laisser un message en mairie, l'équipe organisatrice vous contactera.



Sécurité

DISPOSITIF PARTICIPATION CITOYENNE

Le 26 septembre dernier, la commission sécurité a réuni tous les neuvilleois inscrits comme « voisins vigilants » en présence du référent sûreté de la compagnie de Gendarmerie d'Arras.

Cet ancien dispositif « voisins vigilants » est aujourd'hui remplacé par le groupe « Participation citoyenne » : le dispositif de participation citoyenne s'inscrit dans le cadre de la démarche partenariale entre les forces de l'ordre, les élus et la population, afin d'améliorer la prévention et la lutte contre la délinquance.

Les objectifs de ce dispositif vise à :

- développer auprès des habitants d'un quartier ou d'une commune, une culture de la prévention de la délinquance ;
- favoriser le rapprochement entre les forces de sécurité de l'État, les élus locaux et la population ;
- améliorer l'efficacité des interventions et l'élucidation des infractions.

tout les membres déjà « voisins vigilants » sont désormais inscrits dans le groupe « Participation Citoyenne » et font partis d'un groupe Whatsapp, sur la base du volontariat.

Le groupe n'est utilisé par les membres que pour relayer une information liée à un problème d'insécurité sur notre commune. Tous les membres sont prévenus par les autres, grâce à des informations claires, précises, succinctes sur un événement situé dans votre quartier.

Chacun des membres sait qu'il doit contacter la Gendarmerie, seule habilitée à intervenir : signaler un rôdeur, communiquer une plaque d'immatriculation, repérage d'un drone, etc...



Chacun des membres sait aussi qu'aucun élément ne doit figurer sur les réseaux sociaux : « toute personne est innocente jusqu'à la preuve du contraire ».

Si vous repérez un problème d'insécurité, et souhaitez contacter un des membres « participation citoyenne » vous pouvez obtenir leurs coordonnées au secrétariat de la mairie. Ils sont les maillons d'une chaîne de protection de notre village.

Bon à savoir : La participation citoyenne est un engagement à titre bénévole qui ne donne lieu à aucune contrepartie financière et ne confère pas de prérogatives de puissance publique.

VIDEOPROTECTION :

Comme vous le savez déjà, le village est sous vidéo protection. 9 caméras sont installées à divers endroits du village. La gendarmerie réquisitionne régulièrement les images dans le cadre d'affaires liées à notre village ou aux villages voisins. Le système de vidéo protection est d'autant plus efficace lorsqu'il est croisé avec d'autres systèmes des villages voisins.

La CUA souhaitant mutualiser les besoins des communes, l'adjointe à la sécurité et le Maire ont reçu un consultant de la vidéo protection. La mutualisation des besoins en maintenance logicielle, préventive et curative permet aujourd'hui de minimiser les coûts des communes et surtout de répondre aux réels besoins, cas par cas.

Une étude est en cours. Les besoins de la commune seront adaptés au fur et à mesure.

ENVIRONNEMENT



Rappel : **Le déneigement, l'affaire de tous :**

En cas de chute de neige ou de verglas, la commune met en place un service d'intervention au niveau des établissements scolaires et des résidences pour personnes âgées (MARPA) et des équipements publics.

Les habitants et les commerçants sont responsables du déneigement devant chez eux ou leur commerce pour assurer le passage des piétons en toute sécurité. En cas de verglas, il faut jeter du sable ou du sel.

Merci de votre implication pour le bien-être de tous !



Le Pass' déchet pour accéder aux déchèteries :

Il est désormais indispensable d'avoir un Pass' déchets pour accéder aux déchèteries de notre territoire. Pour obtenir votre Pass', il suffira de remplir le formulaire sur le site du SMAV www.snav62.fr ou par formulaire papier disponible en mairie et en déchèterie.

Pour toute question, il suffit de contacter le SMAV : contact@snav62.fr ou 0 800 62 10 62

Pour rappel la déchèterie de Maroeuil est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 en hiver (19h en été), et le dimanche de 8h à 12h30 (fermeture des accès à 12h15).



Les tailles de haies :

Il est recommandé de tailler ses haies en hiver. Cela permet de laisser à la biodiversité sérénité et paix pour son développement et sa reproduction à la belle saison.

Pour une haie plantée à une distance entre 50 centimètres et 2 mètres de limite de propriété, celle-ci ne peut excéder 2 mètres de haut. Pour toute plantation effectuée au-delà de 2 mètres de limite de propriété, la taille n'est plus réglementée en hauteur.

Il est également interdit de ne pas entretenir ses plantations, avec un débordement sur la voie publique et/ou chez les voisins. Ce type de comportement est visible à plusieurs endroits sur la commune et la commission environnement veille au respect des usagers et habitants de la commune.



Fil d'eau et entretien des trottoirs :

Il est important, pour chacun des usagers et habitants de la commune, de réaliser un geste participatif en entretenant devant son habitation, en balayant son trottoir, en grattant les fils d'eau, en désherbant, etc.

Ces petits actes anodins permettent aux agents de gagner du temps, mais facilitent également le passage de la balayeuse. De plus, un entretien régulier de chacun ne prendra que quelques minutes.



Récupérateur d'eau, franchissez le pas !

Avec la raréfaction de l'eau et les sécheresses qui se multiplient, installer un récupérateur d'eau de pluie reste la meilleure solution pour votre jardin ou vos plantes d'intérieur. Installer un récupérateur d'eau va permettre d'utiliser l'eau de pluie, totalement gratuite, pour les usages extérieurs (arrosage du potager, nettoyage des sols...). Vos factures de consommation d'eau vont ainsi réduire : un investissement vite amorti.

Le Communauté Urbaine d'Arras participe à l'achat de votre récupérateur d'eau de pluie, à hauteur de 50% du montant TTC, pour un remboursement maximum de 100 euros. (une seule demande par logement). Cette aide est effective depuis le 1er janvier 2024, pour les achats effectués depuis le 1er juillet 2023.

Pour bénéficier de cette aide, vous devez résider dans l'une des 46 communes de la Communauté Urbaine d'Arras, avoir effectué votre achat chez un commerçant du territoire (conserver votre facture) et le matériel doit être conforme aux normes en vigueur.

Vous pouvez déposer votre dossier en ligne :

<https://www.cu-arras.fr/aide-a-lachat-dun-recuperateur-deau/>

Contact : 03 21 21 87 00

Avec cette aide à l'achat d'un récupérateur d'eau, la Communauté Urbaine d'Arras compte économiser 2500m³ d'eau par an.

LES CENTRES DE LOISIRS 2024

Les centres de loisirs ouverts pour les enfants de 3 à 17 ans auront lieu pendant les vacances scolaires aux dates indiquées ci-dessous.

• Les inscriptions se feront UNIQUEMENT via le portail parents

<https://parents.logiciel-enfance.fr/nsv>

• Possibilité de créer un compte sur la page d'accueil du portail parents

• Le règlement se fera sur facture après la session

• Les réservations cantine se font sur le portail également la veille avant 11h au plus tard (vendredi 11h pour le lundi)

• La fiche de renseignement de l'enfant est à remplir en ligne

Organisation :

Lieu : École Marie Curie et/ou Salle Ernest Petit

Horaires : 9h à 12h et 14h à 17h

Garderie : 8h à 9h et 17h à 18h

Restauration : 12h à 14h

Accueil échelonné : 9h à 9h30

• Hiver :

Inscriptions du 29/01 au 09/02

Ouverture du 26/02 au 08/03

• Printemps :

Inscriptions du 25/03 au 05/04

Ouverture du 22/04 au 03/05

• Été :

Inscriptions du 13/05 au 31/05

Ouverture du 08/07 au 26/07

• Automne :

Inscriptions du 23/09 au 04/10

Ouverture du 21/10 au 31/10

Camp ados 2024

Le camp ados aura lieu du jeudi 18 au lundi 29 juillet 2024, Mathieu Morel et 2 animateurs accompagneront, nos 22 ados à Cubelles en Espagne.

Lors de ce voyage, les jeunes pourront découvrir la capitale culturelle du pays catalan : Barcelone.

Ils iront au parc d'attraction et aquatique de Port Aventura. Ils participeront à des tournois sportifs, animations et veillées.

Inscription école Marie Curie

Vous pouvez dès à présent remplir le dossier de pré-inscription pour une rentrée en septembre 2024.

Le dossier est disponible en Mairie ou sur le site internet de la commune (www.neuville-st-vaast.fr)

Le dossier complet est à déposer en Mairie, sous enveloppe.

Si vous souhaitez avoir des renseignements supplémentaires, vous pouvez demander un rendez-vous au secrétariat de la mairie, avec Mme Nathalie Langham, adjointe aux affaires scolaires, périscolaires, extrascolaires ou envoyer un mail à mairie-neuville@wanadoo.fr



**Banque Alimentaire 62 :
Une journée de solidarité pour les plus démunis**

LE SAMEDI 18 NOVEMBRE 2023 S'EST DÉROULÉE À LA MARPA NOVA VILLA LA TRADITIONNELLE COLLECTE DE DONS ET DE DENRÉES AU PROFIT DE LA BANQUE ALIMENTAIRE 62.

La demande des plus démunis est de plus en plus forte et en augmentation chaque année. Nous tenons à remercier les Neuillois qui ont participé à cette opération de solidarité et pour votre générosité. Le montant des dons cette année est de 875€ (1130€ en 2022) et 500 kilos (477 kilos en 2022) de denrées. Un GRAND MERCI aux donateurs, aux bénévoles pour les permanences et aux jeunes du club ados qui ont été comme d'habitude très efficaces l'après-midi pour le ramassage des denrées.

On compte sur vous l'année prochaine !



Les retrouvailles à Neuville !

Le dimanche 1er octobre dernier s'est déroulé le repas des aînés à l'Espace Ernest Petit. C'était le retour à la maison cette année puisque nos seniors ont eu le plaisir de profiter du repas dans notre nouveau bâtiment. Une petite visite improvisée des lieux a été faite pour les personnes qui n'avaient pas eu l'occasion de le découvrir. Ce fut l'occasion pour nos 95 convives de se retrouver, d'échanger, de rire, autour d'un bon repas et surtout de passer une agréable après-midi.

Des jeunes à la rencontre des personnes âgées

De nouveaux jeunes viennent d'arriver en service civique !

Depuis 2020, le partenariat continue avec la Communauté Urbaine d'Arras (CUA) et la Mission Locale en Pays d'Artois. Vous êtes seuls ? Vous souhaitez avoir un moment de partage et une compagnie ? Jo-Ana, Orane, Flavie, Mathilde ou Noémie peuvent venir vous rendre visite pour discuter, partager un bon moment de convivialité et rompre la solitude.

Vous souhaitez des renseignements, vous pouvez contacter la Mairie (Frédéric DUPUIS) au 03 21 48 70 07.



Résidence Autonomie

MARPA NOVA VILLA



PARTICIPATION AU « SALON DE LA VIE NEUVILLOISE » LE SAMEDI 9 SEPTEMBRE :
La MARPA était présente au salon organisé par les Animations Neuilloises. Ce fut l'occasion pour notre établissement de présenter l'étendue des prestations, d'échanger avec des visiteurs, des partenaires et de mettre en avant notre Résidence. Merci aux organisateurs !



JOYEUX ANNIVERSAIRE A LA DOYENNE DE LA RESIDENCE !
Le samedi 18 novembre, était organisé par la famille un goûter avec les résidents pour fêter les 97 ans de Mme Marie-Josèphe Pennequin. Un moment de partage et gourmand très apprécié ! Nous lui souhaitons de pouvoir continuer à partager de nombreux moments aussi agréables à la MARPA !



RENCONTRE INTER-GENERATIONS
Depuis le mois d'octobre, une rencontre de voisinage s'est mise en place, entre les enfants de la Micro-crèche de Neuville Saint Vaast et les Résidents. Merci à l'équipe de la Maison des Lutins, pour cette initiative et pour ces moments de douceur et tendresse.



MARCHE DE NOEL DU 02 DECEMBRE :
Organisation du marché de Noël et découverte des décorations de la résidence. Merci au personnel, aux familles et aux résidents pour les préparatifs de cet après-midi festif dans un esprit familial (décorations, confection des gaufres et du pain d'épice...). Merci aux exposants pour leur présence. Rendez-vous l'année prochaine !

VOUS SOUHAITEZ AVOIR DES INFORMATIONS SUR LA MARPA :
N'hésitez pas à contacter M. Thierry Danvin (Directeur), au 03 21 50 60 62
ou par mail : direction@marpa-neuville-st-vaast.fr

Vous pouvez aussi faire une visite virtuelle de la Marpa en copiant le lien ci-dessous :

<https://maps.app.goo.gl/PhcFPViDQChW9b2f9>

Résidence Autonomie

MARPA NOVA VILLA

SAMEDI 08 JUILLET :

Pot de l'amitié avec la famille Ukrainienne Dmytrychenko-Kuleba avant son départ pour retrouver le pays et les proches. Ce fut l'occasion pour le président, Frédéric Dupuis de remercier les familles Malinowski et Werquin pour le soutien à cette famille. Un moment d'émotion pour les personnes présentes au regard de la situation actuelle en Ukraine et du lien d'amitié créé avec les résidents et le personnel.



ACTIVITE D'ETE :

Un programme dense en juillet et en août à la MARPA ! C'est la période des vacances mais pas toujours pour tout le monde, donc l'objectif était de trouver des occupations aux résidents mais aussi d'ouvrir les activités aux Neuillois. Des animations ou des activités ont été proposées cet été pour se divertir et prendre du bon temps. Sophrologie, gymnastique adaptée, yoga, jeux de sociétés, loto, moments musicaux, sorties de proximités, des informations « santé » sur l'hydratation et l'équilibre alimentaire faisaient partie des activités durant cette période estivale. Rendez-vous dès janvier 2024 pour un nouveau programme !



NOUVELLE DECORATION :

Les membres du Bureau, dans un désir de rendre toujours aussi accueillante la Marpa, ont décidé de « re-looker » le hall d'entrée de la Résidence. Les travaux menés en juillet et août ont transformé ce lieu d'accueil, en redonnant un « coup de pep's ». Un grand merci à Aline (Mam'Zelle Relook), et à la Société Crédéco, pour leur travail soigné et mené en concertation, n'entraînant pas de perturbation pour les résidents. Merci aussi pour le résultat final. Venez découvrir !!!



SEMAINE BLEUE DU 02 AU 08 OCTOBRE

Vieillir ensemble, une chance à cultiver !

La semaine bleue a pour vocation de valoriser la place des aînés dans notre société et l'importance des liens entre les générations. Une occasion pour la MARPA de mettre en avant ses valeurs.

Une semaine chargée au niveau des activités proposées et des animations accessibles au public, au cours de cette Semaine Nationale. Des Neuillois ont pu profiter avec les résidents, pour pratiquer des activités. Le repas à thème sur la Bretagne a eu un grand succès avec 54 repas servis, merci au personnel pour les préparatifs et aux jeunes en Service Civique. Rendez-vous l'année prochaine !



BERNARD BRICO : UN HOMME DISCRET ET BIENVEILLANT QUI TRANSMETTAIT UN MESSAGE DE PAIX...



Président des anciens combattants mais également garde d'honneur de Notre Dame de Lorette, Bernard Brico nous a quitté voilà une année déjà : le 26 janvier 2023. Figure emblématique de Neuville, tout le monde se souvient de Bernard comme un homme engagé, discret et d'une extrême gentillesse.

Né le 5 février 1936 à Noisy le sec, il a vécu à Paris jusqu'à ses 10 ans. Revenu dans la région, il habitera à la briqueterie entre Thélus et Neuville jusqu'à ses 20 ans, puis à Vitry en Artois. Scolarisé à Neuville, il obtiendra son certificat d'Études et travaillera auprès de son père comme gardien de moutons. A 20 ans, il part combattre en Algérie durant 30 mois. En 1960, il se marie avec Marie-Ange et s'installe dans le centre de la France pour y reprendre une exploitation agricole. De cette union naîtront 3 filles et un garçon. Suite aux problèmes de santé de Bernard, la famille reviendra dans la région et Bernard rentrera à la poste où Il passera plusieurs concours et gravira les échelons. Il travaillera sur Amiens puis reviendra sur Marquion puis à Carvin. Une fois en retraite, il prendra une activité de distribution de prospectus. Bernard faisait partie de ces hommes toujours en action.

Dès son retour dans la région, il s'investira corps et âme dans l'association des anciens combattants de Neuville-Saint-Vaast. Il en prendra immédiatement la présidence : Un homme exigeant, investi, qui allait au bout des choses.

Parallèlement, il s'investira en tant que représentant des gardes d'honneur de Notre Dame de Lorette. Il a également activement participé à la Commission centenaire où il lui tenait à cœur de nous relater l'histoire de Neuville durant la première guerre mondiale au cours des nombreuses soirées dédiées.

Bernard allait à la rencontre des jeunes dans les écoles pour parler de la guerre : son but ultime était de transmettre aux générations futures un message de paix et de tolérance, de lutter contre les idées d'intolérance et d'antisémitisme. Il avait l'art et la manière d'aller vers les jeunes. Ce fut le cas de Sébastien Legay, aujourd'hui porte drapeau. Comme nous l'a raconté Sébastien, c'est avec une grande bienveillance et délicatesse que Bernard Brico lui a transmis l'importance du devoir de mémoire... Par de petits gestes tout d'abord... les traditionnels dépôts de gerbes du 8 mai et du 11 novembre quand il était tout gamin, puis en l'accompagnant à devenir porte drapeau et garde d'honneur.

Bernard était également un avant-gardiste... En signe de réconciliation et de paix, il y a 15 années de cela, il a bouleversé les traditionnelles commémorations du 8 mai et du 11 novembre. En accord avec les anciens combattants, Bernard a en effet instauré un dépôt de gerbes au cimetière allemand. Depuis cette date, chaque commémoration de la fin de la première guerre et de la seconde guerre débute par un dépôt de gerbes et un moment de recueillement au cimetière allemand.

Bernard n'aurait raté aucune commémoration, jusqu'à la fin il a répondu présent. Sa dernière volonté était de faire restaurer l'ancien drapeau des anciens combattants et que celui-ci soit installé dans le nouvel espace Ernest Petit afin de le transmettre aux générations futures. C'est un dernier message qu'il nous laissera.

Au travers de ce portrait de Bernard, c'est aussi l'occasion de se remémorer et de saluer le travail de toute l'équipe des anciens combattants de Neuville qui a œuvré durant de nombreuses années pour le devoir de mémoire et dont celle-ci a été dissoute il y a une année.



Une sophrologue à Neuville : Anne Sophie Marcq se lance le pari de la reconversion.

Maman de deux grands enfants, Anne Sophie Marcq a travaillé durant 29 années dans le milieu médical à Bois Bernard. A 55 ans, suite à un problème de santé et un licenciement pour inaptitude, Anne Sophie a su rebondir et a décidé de se lancer le pari de devenir sophrologue. Sa trame de vie professionnelle a toujours reposé sur le contact humain et la sophrologie est une pratique qu'elle connaissait déjà puisqu'elle y a eu recours personnellement. C'est donc tout naturellement que le choix de devenir sophrologue s'est imposé à elle. Après 2 années de formation, elle a obtenu son diplôme en Juin 2023 et a ouvert son cabinet à Neuville dès le mois de septembre. Elle est inscrite au répertoire national des certifications professionnelles.



Comme nous l'a si gentiment expliqué Anne Sophie Marcq, la sophrologie est un retour à l'essentiel. Se faire du bien à l'intérieur, prendre un temps pour soi, pour se redécouvrir, gérer le stress, ses peurs, réguler son sommeil, se préparer aux examens, supporter les effets secondaires de la chimiothérapie, de la fibromyalgie ou encore des maladies chroniques : la sophrologie permet à chacun, de l'enfant au senior, de répondre à un grand nombre de problématiques tant sur le plan personnel que professionnel. Elle insiste sur le fait que la sophrologie ne se substitue en aucun cas à la médecine générale.

Pour ce faire, Anne Sophie Marcq propose une méthode d'accompagnement, un travail basé sur le psychocorporel, la respiration abdominale et la visualisation positive : En calmant son corps, on arrive à calmer son esprit.

Pour y arriver, elle utilise un large panel d'outils et les séances qui durent en moyenne 1h30 sont toujours différentes. Une première séance permet de faire connaissance avec la personne et définir ses attentes. A chaque séance, vous restez maître de votre corps, il n'y a pas de contact corporel.

Les séances sont espacées de 15 jours car la personne repart avec des exercices audios : le but étant que celle-ci devienne autonome.

Il faut compter entre 10 et 12 séances pour avoir un résultat. La séance coûte 50 euros et peut être prise en charge par certaines mutuelles. Anne Sophie peut également se déplacer à domicile.

Cette femme dynamique aux multiples ressources ne compte pas s'arrêter en si bon chemin puisqu'elle vient de suivre avec succès une masterclass « Sophrologie et Cancer » afin de mieux accompagner les personnes atteintes d'un cancer.

C'est avec bienveillance et écoute qu'elle vous accueillera. Nous lui souhaitons une belle réussite.

Anne Sophie MARCQ – « Un Pas Vers Soi »
Sophrologue certifiée RNCP
11 rue du 8 mai à Neuville-Saint-Vaast
06 88 11 06 79
sophrologue@annesophiemarcq.fr

Site internet : annesophiemarcq.fr



Repas Républicain et Retraite aux Flambeaux

Le 13 juillet, nous avons organisé le traditionnel repas républicain sous le préau de l'école Marie Curie. Environ 70 personnes sont venues partager un repas entre amis, et quelques-unes ont pu s'essayer au karaoké. En fin de soirée, la retraite aux flambeaux a mené le cortège d'enfants jusqu'au flambeau de la Targette.



Neuville s'in va t'en fête

Les 9 et 10 septembre était un week-end festif à l'occasion de Neuville s'in va t'en fête.

Le samedi après-midi, en plus des jeux pour enfants que nous avons installés sur le parvis de l'espace Ernest Petit, se tenait le premier salon de la vie neuvilleoise. Les associations et commerçants du village exposaient aux visiteurs leurs activités.

Le soir, plus de 120 personnes ont participé à la soirée moules frites animée par Ch'ti Aimé.

Dans la salle des fraternisations s'est tenu tout au long de la journée du dimanche, un salon dédié à un pays ayant combattu pendant la guerre. Pour cette première édition, c'était la Pologne qui était mise à l'honneur. Des commerçants ont proposé des produits typiques polonais aux visiteurs.

Le dimanche matin avait lieu le biathlon de la paix, petits et grands se sont surpassés et ont terminé les parcours que nous proposons. Chacun d'entre eux portait le nom d'un soldat polonais sur son dossard en mémoire des combattants.

Dans l'après-midi, le groupe de musique folklorique polonaise Adamiak a donné un concert.



Visites Guidées Estivales

Tout l'été, Marie-Christine vous proposait des visites guidées de notre village, une manière instructive de le découvrir sous un autre angle.





Le 28 octobre, à l'occasion d'Halloween, une cinquantaine d'enfants a participé au concours de déguisement. Cette année encore, nous saluons les efforts faits par les enfants pour nous présenter des déguisements tous plus effrayants les uns que les autres.

Une bonne vingtaine de citrouilles sculptées était aussi soumise au vote du jury. Là aussi, il est très difficile de les départager tant les sculptures proposées sont bluffantes.

Les enfants pouvaient se faire maquiller et confectionner un fantôme en coton.

Le 4 novembre nous proposons pour la 3ème fois un loto/crêpes à la MARPA. Un beau moment d'échange avec les résidents qui ont moins de facilité à participer aux animations que nous proposons tout au long de l'année.



Toujours en novembre, nous avons organisé la 1ère soirée Beaujolais nouveau. Environ 70 personnes sont venues goûter le cru 2023, les délicieuses planches apéro et partager un moment très convivial.



Le 9 décembre se tenait le marché de Noël. Cette année, nous avons innové en proposant de le tenir en extérieur. Les conditions météo ne nous ont pas été favorables, mais le préau de l'école Marie Curie et les chalets que nous avons installés ont permis à tous de profiter de ce beau moment à l'approche des fêtes.

Dans l'après-midi, Les Animations Neuvilleuses ont offert aux nombreux spectateurs un conte en musique proposé par l'harmonie municipale.



Anniversaire du Monument des Fraternisations

Le 10 décembre, nous avons contribué à l'organisation du huitième anniversaire du monument des fraternisations.

Les enfants des écoles ont participé à cet événement en lisant dans 3 langues un texte de Louis buBarthas.

Spectacle de Noël pour les Écoles

Le 22 décembre, nous avons invité les enfants des deux écoles à un spectacle de Noël : Gribouille et la lettre du père Noël interprété par Anngueleia.

À l'issue de ce spectacle, un mug et des chocolats ont été offerts à chaque enfant, il paraît même que le père Noël a fait une apparition pour saluer les enfants !



Assemblée Générale et Renouvellement du Bureau

En novembre se tenait notre assemblée générale, et, cette année, comme le bureau arrivait en fin de mandat, il fallait un vote.

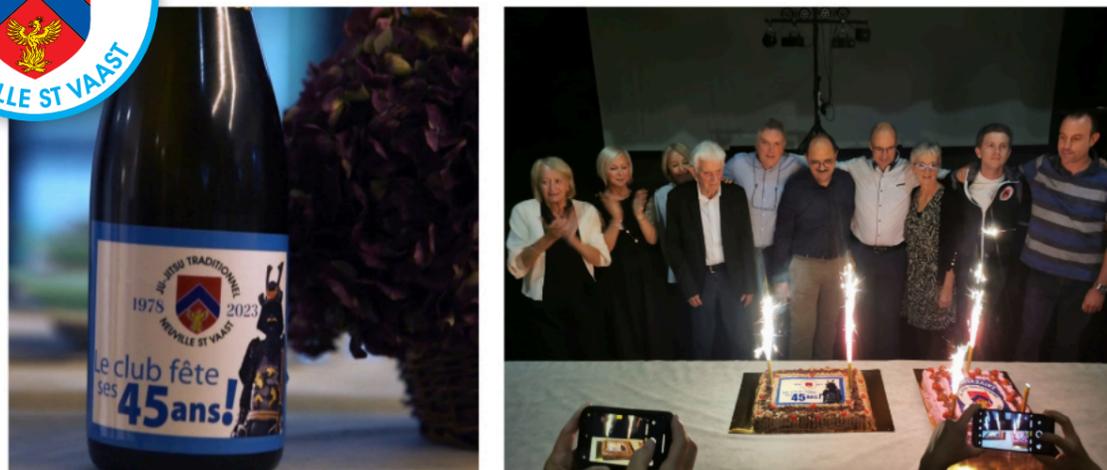
Les membres réélus sont : Président - Jérôme RUFFIN, Vice-président - Frédéric DUPUIS, Trésorière - Valérie KUBICKI, Secrétaire - Sylvie PUCHOIS, Trésorière adjointe - Sandra OUDART, et Secrétaire adjointe - Marie-Christine ALLART.

Vœux pour l'Année 2024

L'équipe des Animations Neuvilleuses vous souhaite une excellente année 2024 et vous attend tout au long de l'année aux nombreuses manifestations que nous vous proposerons.



Vie associative



Notre club a fêté ses 45 ans le 14 octobre dernier.

Pour l'occasion, pas moins de 39 pratiquants enfants et adultes ont offert une démonstration de techniques de self-défense, de kata et de katana (sabre japonais) dans la salle Josselin Quenehen.

Lors de cette cérémonie, ont été mis à l'honneur les fondateurs du club de Neuville-Saint-Vaast en 1978 qui sont Messieurs Jean-Pierre Hayenne et son fils Patrice, tous deux Shihan et pionniers du Ju-Jitsu Traditionnel, Méthode Wa-Jutsu, fondée par Maître Jacques-Jean Quéro en 1975.

Leur successeur de 1984 à janvier 2019, qui n'est autre que notre regretté Josselin, a également été mis à l'honneur et ses filles étaient présentes.

En souvenir, un tee-shirt anniversaire a été confectionné pour tous nos adhérents.

Un vin d'honneur et un repas dansant ont été servis dans la salle des Fraternelles regroupant les convives dans une ambiance chaleureuse et festive.



Vie associative



La pratique est accessible dès l'âge de 6 ans.

Les cours sont adaptés à l'âge, au niveau et à la condition physique de chacun et ont lieu à la Salle Josselin Quenehen de l'Espace Ernest Petit les jours suivants :

- le mardi de 18h15 à 19h15 pour les enfants
- le mardi de 19h30 à 21h00 pour les adolescents et adultes
- le vendredi de 19h00 à 20h30 pour les adolescents et adultes

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter David Agez, notre Directeur Technique au 06.09.06.33.97 ou Patrice Durak, notre Président au 06.07.13.60.62

Vous pouvez nous retrouver sur Facebook : Ju-Jitsu Traditionnel Neuville Saint Vaast

En ce début d'année nous avons également une pensée particulière pour Félix notre plus ancien pratiquant au club qui nous a quitté il y a quelques mois, ainsi que pour tous ceux qui traversent des épreuves.

Enfin, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2024 et souhaitons que le bonheur, l'amour, la lumière et la prospérité accompagnent durablement vos vies et celle de vos proches.





Petits et grands, Neuillois et habitants des villages voisins ont découvert l'histoire de l'origine des notes, contée et mise en musique par l'Harmonie, le 9 décembre dernier. **Après la CACOPHONIE du début, nos 6 instruments solistes ont pris plaisir à rejoindre le « grand orchestre ».**

Des semaines durant, ils ont travaillé l'enchaînement des notes, répétant leurs gammes avec beaucoup d'ardeur. Ils ont assimilé les tempos, passant du lento à l'allegretto, tout en respectant la mesure du chef d'orchestre. Puis, ils ont découvert les nuances et se sont initiés à la justesse. Les voilà désormais prêts à vous présenter un programme varié pour que chacun puisse exprimer son style.



C'est avec joie que les 46 musiciens de l'Harmonie ont interprété de nouveaux morceaux à l'occasion de leur concert donné **dimanche 14 janvier 2024 à l'église de Neuville-Saint-Vaast**. Et pour poursuivre quelque peu les festivités, ils vous ont convié à un moment de partage autour d'une part de galette et d'un vin chaud. Un moment apprécié des spectateurs venus en nombre pour l'occasion.

Le « grand orchestre » de l'Harmonie de Neuville-Saint-Vaast.

ECOLE DE MUSIQUE DE L'ARTOIS

- Envie de prendre des cours de musique ?
- Eveil musical à partir de 5 ans
- Solfège à partir de 6 - 7 ans
- Perfectionnement du solfège
- Apprentissage d'un instrument au choix
- Classe d'orchestre, classe de cuivres

Jamais trop tard pour apprendre ! Enfants, ados ou adultes, contactez-nous !

Sivu Ecole de Musique de l'Artois
Sophie au secrétariat : 03.21.24.56.55
contact@musicartois.fr



L'APE de l'École Marie Curie n'a pas chômé depuis la rentrée !

Vente d'objets personnalisés, chocolats de Noël, distribution de brioches chaque semaine du mois de décembre et bien évidemment, le traditionnel marché de Noël ! Les parents bénévoles ont vendu des crêpes et autres pâtisseries, ont maquillé les enfants au thème de Noël et ont proposé une pêche surprise pour le plus grand bonheur des petits ! Tout ça dans une ambiance très conviviale et en gardant le sourire malgré la pluie.



Les actions continuent afin de récolter des fonds qui participent à financer les sorties scolaires des enfants. En partenariat avec The Sister's Canteen, nous proposerons une vente de pâtisseries prochainement.

Nous organisons également un spectacle d'hypnose ouvert à tous le samedi 30/03/2024, n'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations !



Si le mois de décembre nous a tristement apporté pluie et vent le jour du marché de Noël de Neuville, il a tout de même ravi le cœur de nos enfants en leur offrant aussi quelques flocons de neige, juste assez pour un bonhomme.

Il leur a apporté chaque jour un peu plus d'illuminations blanches, colorées, clignotantes, la douceur des petits sablés, l'odeur des épices, le son des grelots au rythme des chants de Noël.

Enfin, il leur a réservé un moment précieux, en famille, entourés de ceux qu'ils aiment. S'ils ont apprécié leurs cadeaux, ils ont sûrement apprécié aussi cette première semaine de janvier à la maison qui leur a permis de profiter un peu plus longuement de leurs nouveaux jouets.

Retournés sur le chemin de l'école, c'est désormais 2024 qu'ils écriront sur la nouvelle page de leur cahier.

Qu'elle leur soit douce et enrichissante !

A tous, une belle et heureuse année !

L'équipe de l'APEL de l'école Jeanne d'Arc





Le Rucher
Neuvilleois

LE RUCHER NEUVILLOIS

Plantation de haies :

Le Rucher Neuvilleois a fait sa traditionnelle plantation d'arbres et d'arbustes. Une vingtaine de personnes a retroussé ses manches pour planter 220 arbustes d'origine locale le 16 décembre dernier.

Un petit cadeau de Noël qu'offre le Rucher Neuvilleois aux abeilles et à la biodiversité.

Ces arbustes plantés pour former des haies accueilleront dans quelques années, à l'issue de leur développement, la faune de notre région ainsi que nos petites protégées.



Vente de miel :

Il est possible d'acheter du miel auprès de l'association, chaque premier samedi du mois de 16h à 18h.

Pour vous en procurer et avoir plus d'informations, vous pouvez contacter l'association (voir coordonnées ci-dessous).

Adhésion 2024 :

Si vous souhaitez prendre une adhésion à l'association pour 2024, il vous suffit de nous contacter ou de prendre un bulletin à la mairie.

Être adhérent, c'est :

- Pouvoir participer à l'Assemblée Générale, moment clé de la vie de l'association
- Bénéficier des animations de l'association gratuitement (fabrication de baumes à lèvres, de Bee's wrap, de mangeoires à oiseaux, de gîtes à insectes...)
- Avoir toutes les informations de l'association de manière régulière
- Participer à la récolte de miel et aux différentes actions menées par l'association.

L'association organise et participe à différentes actions dans le village. L'objectif du Rucher Neuvilleois est de sensibiliser à la protection de la biodiversité en préservant les abeilles et le paysage. Si vous souhaitez découvrir l'association et son éventail d'actions, vous pouvez vous abonner à notre page Facebook

@Lerucherneuvilleois ou encore nous contacter par mail : lerucherneuvilleois@gmail.com



ZUMBA - RENFORCEMENT MUSCULAIRE

L'A.J.N. Zumba vous présente ses meilleurs vœux à l'occasion de cette nouvelle année !

Et, pour votre calendrier, nous organisons une soirée le samedi 23 mars 2024.

Venez nombreux faire la fête avec nous ! Ambiance et bonne humeur assurées !

Renforcement musculaire de 19H à 20H

Zumba de 20H à 21H

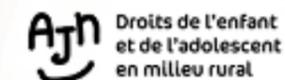
Tarif 3.50€ le cours, 30€ la carte de 10 cours

Abonnement annuel pour le renforcement musculaire uniquement 85€

Renseignements : Sabrina : 06.12.46.75.05

Corinne : 06.16.85.61.49

Michèle : 06.79.07.36.07



« Pour que de leurs yeux ne coulent plus que des larmes de joie »

La maltraitance et le harcèlement sont des réalités, surtout en début d'année scolaire. Ne rien signaler, c'est être complice de ces actes odieux. Le harcèlement existe. Dès le début de l'année, soyons vigilants et parlons-en avec nos enfants, en portant une attention particulière aux réseaux sociaux. Je suis à votre disposition pour vous rencontrer. Vous pouvez me contacter, Daniel Théry.

Soyons vigilants en ce début d'année et souhaitons-nous une bonne année 2024.

Association des Jeunes de Neuville, reconnue d'intérêt général (A.J.N)
Droits des enfants et des adolescents en milieu rural, "Des Mots Sur Les Maux"
Permanence téléphonique Daniel Théry 24h/24h
Tél : 06 72 277 730
En partenariat avec France Victime62
62223 Saint Nicolas les Arras
Tél : 03 21 716 200
et C.A.F.F.E.S. (Centre National d'accompagnement familial face à l'emprise sectaire)
59000 Lille
Tél : 03 20 572 677

« NON AU HARCELEMENT » N° Vert : 3020

« ENFANCE MALTRAITÉE » N° : 119

Activités Amicale Laïque

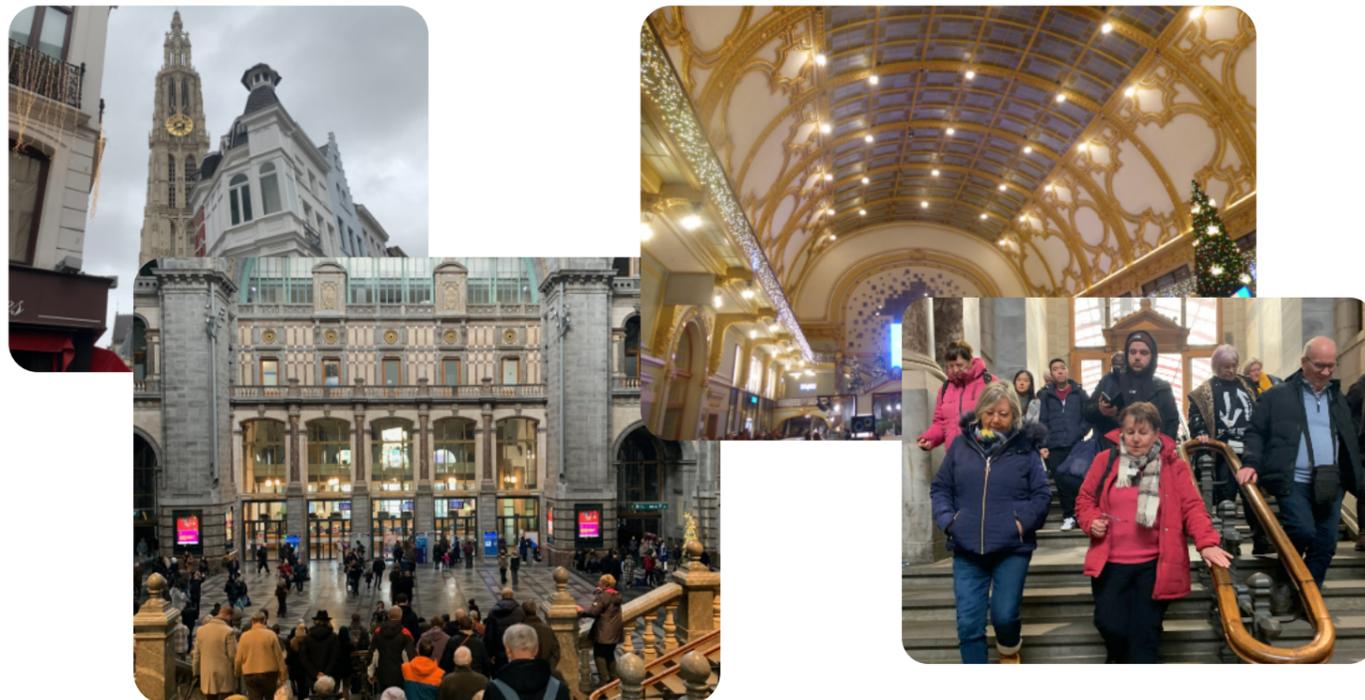
Randoneville (Randonnée pédestre) :

Depuis septembre, les groupes ont continué à fonctionner normalement. Nous n'avons pas été gâtés par le temps depuis octobre. À Mont Saint Éloi, le 3 décembre à 9h30, nous avons été surpris par la neige, mais nous avons bien sûr terminé notre randonnée. Nous recrutons à Randoneville : pour les 3 groupes, 10 et 15 km le dimanche, 5 à 7 km le jeudi ! Venez nous rejoindre, vous serez reçu(e)s, avec convivialité ! 2 essais sont possibles ! (calendriers en Mairie et dans les commerces).
René Desoutter : 0695732098 (10 et 15 km) ou Alain Duranel : 0689978442 (5 à 7 km le jeudi).

SORTIES Amicale Laïque

La sortie prévue le dimanche 21 mai 2023 à l'Abbaye de Vaucelles n'a pas rencontré, pour une fois, son public habituel. Le 4 décembre 2022, nous avons pourtant refusé du monde à Compiègne !

Le 10 décembre 2023, nous nous sommes rendus à Anvers après avoir participé au marché de Noël de Neuville Saint Vaast. Le car a été rapidement complet ! Il y avait 6 personnes en liste d'attente. Encore une fois, nous avons dû refuser du monde. Merci à toutes et à tous pour votre belle participation.
Une seule adresse pour les voyages : randoneville62@gmail.com (à mettre dans vos contacts).



Réunions public à venir



Rénovation énergétique des logements

Réunion publique d'information sur les aides à la rénovation énergétique. Animées par la Maison de l'Habitat Durable de la Communauté Urbaine d'Arras. Pour information : Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h30 N°Vert gratuit depuis un fixe : 0800.62.62.62 – habitat@cu-arras.org

Jeudi 14 mars à 18h30 Espace Ernest PETIT

Perte d'autonomie et adaptation des logements

Réunion publique « Toutes les aides pour adapter mon logement » à la perte d'autonomie. Animées par la Maison de l'Habitat Durable de la Communauté Urbaine d'Arras. Pour information : Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h30 N°Vert gratuit depuis un fixe : 0800.62.62.62 – habitat@cu-arras.org

Jeudi 26 mars à 18h30 Espace Ernest PETIT

Infos utiles

Horaires de la mairie

Lundi : De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Mardi, mercredi et Jeudi : De 9h00 à 12h00 (fermée l'après-midi)
Vendredi : De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Site internet de la mairie

Consulter régulièrement notre site neuville-st-vaast.fr

Numéros d'urgence et utiles

SAMU : 15
Pompiers : 18
Numéro d'appel d'urgence européen : 112
Police : 17 – 03 21 24 50 17
Gendarmerie de Vimy : 03 21 73 70 17
Enedis : 09 72 67 50 62
Gaz : 0810 433 659
Eau : 0810 108 801
Centre Antipoison de Lille : Ouvert 24H/24 – 0 800 59 59 59 (gratuit) – Site : cap.chru-lille.fr
Communauté Urbaine d'Arras : cu-arras.fr – 03 21 21 87 00 - SMAV : smav62.fr - Pour toutes questions : N° Vert 0 800 62 10 62 (appel gratuit depuis un poste fixe)
ARTIS : bus-artis.fr – Allô Artis au 0 800 730 488 (numéro gratuit)
Espace Info Energie : N° Vert 0 800 62 62 62

CONDOLEANCES

Aurélien THERY,
13/12/1954 - 01/08/2023

Constant LEGAY,
21/07/1931- 10/10/2023

Josiane PICOT,
29/10/1939 -13/11/2023

Pascale SEREZ,
18/09/1957 - 14/11/2023

Kimberley AUMAR,
14/06/1998 - 21/11/2023

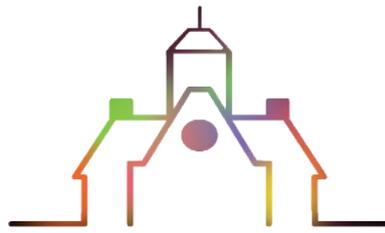
Jean-Louis MERCIER,
26/03/1945 - 26/12/2023

NAISSANCES

TUTOIS iris, née le
17/10/2023

BATIQUE émile, né le
21/12/2023





NEUVILLE SAINT VAAST



AGENDA

Vendredi 26 janvier à 19h Vœux du maire Espace Ernest Petit

Du 29 janvier au 9 février inscriptions au centre de loisirs d'hiver

Du 26 février au 8 mars centre de loisirs d'hiver

Jeudi 14 mars à 18h30 Espace Ernest PETIT : Réunion publique d'information sur les aides à la rénovation énergétique.

Mardi 19 mars Cérémonie commémorative à la mémoire des victimes civiles et militaire de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Samedi 23 mars à 20h Soirée de la Saint Patrick organisé par l'AJN zumba Salle Ernest Petit

Jeudi 26 mars à 18h30 Espace Ernest PETIT : Réunion publique « Toutes les aides pour adapter mon logement » à la perte d'autonomie.

Samedi 30 mars spectacle d'hypnose organisé par l'APE de l'école Marie Curie

Du 25 mars au 5 avril inscriptions au centre de loisirs de printemps

Du 22 avril au 3 mai centre de loisirs de printemps

Mercredi 8 mai Cérémonie commémorative de la victoire du 8 mai 1945

Du 13 au 31 mai inscriptions au centre de loisirs d'été

Mardi 18 juin Cérémonie commémorative de l'appel du 18 juin 1940

Du 8 au 26 juillet centre de loisirs d'été

Lundi 2 septembre rentrée scolaire

Du 23 septembre au 4 octobre inscriptions au centre de loisirs d'automne

Du 21 au 31 octobre centre de loisirs d'automne

Lundi 11 novembre Cérémonie commémorative de l'armistice 1918

Mardi 10 décembre Cérémonie pour l'anniversaire du monument des Fraternelles